



Distribution : limitée

SHS/YES/IBC-22/15/1  
Paris, 20 mai 2015  
Original : anglais / français

**22<sup>EME</sup> SESSION (ORDINAIRE) DU  
COMITE INTERNATIONAL DE BIOETHIQUE DE L'UNESCO (CIB)**  
Siège de l'UNESCO, Paris, 29 septembre – 1 octobre 2015<sup>1</sup>

---

**Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la 22<sup>ème</sup> session (ordinaire) du CIB
2. Rapport d'étape du Programme de l'UNESCO sur la bioéthique et l'éthique de la science
3. Projet de rapport du CIB sur le principe du partage des bienfaits (article 15 de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme)
4. Projet de rapport du CIB sur la mise à jour de sa réflexion sur le génome humain et les droits de l'homme
5. Révision de la Recommandation concernant la condition des chercheurs scientifiques (1974)
6. Réflexion globale: Défis émergents pour la science et la société
7. Brainstorming sur le programme de travail du CIB pour 2016-2017
8. Election du Président, des quatre Vice-Présidents et du Rapporteur<sup>2</sup>
9. Conclusions et clôture de la 22<sup>ème</sup> session (ordinaire) du CIB

---

<sup>1</sup> Séances publiques de la 22<sup>ème</sup> session (ordinaire) du CIB

<sup>2</sup> Point 8 sera abordé au cours des séances réservées aux Membres du CIB